



DÉLÉGUÉ(E) INSERTION



MISSIONS

Vous exercez vos missions sous la responsabilité du délégué(e) régional et en étroite collaboration avec les délégués départementaux, l'équipe salariée de la délégation et le délégué national insertion. Vous pouvez exercer vos missions à l'échelle régionale ou départementale.

- ✓ Vous accompagnez le développement de la thématique au sein de la délégation régionale : sensibilisation des bénévoles et salariés de la délégation au rôle joué par la Fondation en matière d'insertion socio-professionnelle et de formation.
- ✓ Vous identifiez, développez et entretenez les relations de la Fondation avec les acteurs locaux de l'insertion (associations et entreprises d'insertion, missions locales, etc.).
- ✓ Vous identifiez, en lien avec l'ensemble des délégués, les projets déjà soutenus et les nouveaux projets susceptibles de faire l'objet de soutiens de la Fondation qui prévoient de faire appel à des bénéficiaires en insertion et/ou en formation.
- ✓ Vous veillez au suivi des projets en cours, afin que les porteurs de projets renseignent les informations et indicateurs au début et à la fin du projet.
- ✓ Vous contribuez à mettre en valeur les projets avec une dimension d'insertion dans les supports de communication de la Fondation.
- ✓ Vous aidez les délégués mécénat en contact avec les entreprises à valoriser la dimension d'insertion auprès de ces dernières.



PROFIL

- ✓ Connaissance du secteur social ou de l'insertion socio-professionnelle.
- ✓ Une connaissance de la restauration du patrimoine serait un plus.
- ✓ Qualités relationnelles, de communication et sens du travail en équipe.
- ✓ À l'aise avec les outils numériques.
- ✓ Bonne connaissance du territoire



ACCOMPAGNEMENT ET MOYENS

- ✓ Mise à disposition des outils de la Fondation (documentations, formations, Portail du patrimoine, logiciel de gestion de projets).
- ✓ Soutien et expertise de l'équipe régionale et nationale.
- ✓ Couverture responsabilité civile.
- ✓ Défraiement pour les dépenses de déplacement selon les règles en vigueur à la Fondation.